

Sommaire

Entente entre l'Agence et le Groupe d'approvisionnement en commun

Élection au Département régional de médecine générale

Signataires de l'Agence à la Régie de l'assurance maladie du Québec

Cadre de référence Plan de services individualisé et intersectoriel (PSII) en Abitibi-Témiscamingue

ENTENTE ENTRE L'AGENCE ET LE GROUPE D'APPROVISIONNEMENT EN COMMUN

Les membres approuvent l'Entente de gestion entre l'Agence et le Groupe d'approvisionnement en commun du Nord-Ouest du Québec relative aux engagements des parties dans la réalisation optimale de l'approvisionnement en commun.

ÉLECTION AU DÉPARTEMENT RÉGIONAL DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Dans le cadre du processus d'élection au Département régional de médecine générale, les membres fixent la date de scrutin au 2 décembre 2013 et procèdent à la nomination du président d'élection.

SIGNATAIRES DE L'AGENCE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Les personnes suivantes sont autorisées à attester l'exactitude des demandes de paiement pour des services rendus par les médecins, les optométristes et les dentistes exerçant à l'Agence :

- Jacques Boissonneault
- Réal Lacombe
- Éric Lampron-Goulet
- Nicole Bouchard
- Roland Lord

CADRE DE RÉFÉRENCE PLAN DE SERVICES INDIVIDUALISÉ ET INTERSECTORIEL (PSII) EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le Cadre de référence Plan de services individualisé et intersectoriel (PSII) en Abitibi-Témiscamingue est adopté.